



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal 12 juin 2023

N° 2023/06-12

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE LYCÉE GEORGES POMPIDOU ET LA VILLE DE CASTELNAU LE LEZ
- CURSUS METIERS DE LA SECURITE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE LUNDI DOUZE JUIN à DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Richard CORVAISIER et Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY, représentée par Gérard SIGAUD
Clara BIANCO, représentée par Marie-Hélène WEBER
Jérôme AZUARA, représenté par Laurent PRADIER
Cécile NEGRIER, représentée par Hugues FERRAND
Mathilde BORNE, représentée par Carine BARBIER

ABSENTS EXCUSÉS :

Frédéric FAIVRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Marthe JEREZ

Délibération du Conseil Municipal 12 Juin 2023

N° 2023/06-12

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE LYCÉE GEORGES POMPIDOU ET LA VILLE DE CASTELNAU LE LEZ
- CURSUS METIERS DE LA SECURITE**

Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, expose :

La présente convention s'intéresse à l'intervention de la commune de Castelnaud-le-Lez à travers son service de Police Municipale dans les périodes de formation en milieu professionnel des élèves du Baccalauréat de la section des métiers de la sécurité du Lycée Georges Pompidou.

Ces périodes de formation font partie intégrante du cursus du Baccalauréat Professionnel Métiers de la sécurité et permettent aux lycéens d'avoir une immersion dans une structure professionnelle.

Le partenariat a pour but de permettre aux élèves d'être accueilli au sein du service de la Police Municipale de la Ville de Castelnaud le Lez et d'y découvrir toutes les composantes des différents métiers d'un service de Police Municipale (ASVP, Opérateur vidéoprotection, Agent de Police Municipale, régisseur-placier..)

La Ville de Castelnaud le Lez souhaite donc s'inscrire dans cette démarche d'accompagnement des lycéens de la section métiers de la sécurité dans leur parcours de formation.

La présente convention prend effet à partir de la rentrée scolaire 2023/2024 et ce pour une durée de 3 ans correspondant à un cycle scolaire.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver la convention de partenariat entre le Lycée Georges Pompidou et la Ville de Castelnaud-le-Lez ;
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les éléments relatifs à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 34

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 12 JUIN 2023

LE MAIRE



Frédéric LAFFORGUE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.